

3 Les élèves du premier degré

Présentation

En 1999-2000, le nombre d'élèves de nationalité étrangère des établissements publics et privés du premier degré, en France métropolitaine, était de 372 300 et représentait 5,9 % de l'ensemble des élèves [1].

Il était en diminution de près de 23 000 par rapport à la rentrée 1998, soit une variation de - 5,8%. Cette baisse a affecté le secteur public seulement, les effectifs d'élèves étrangers dans le secteur privé ayant augmenté de 138 élèves alors qu'ils étaient stables entre les deux précédentes rentrées scolaires.

Les populations les plus représentées étaient, comme l'année précédente, les Marocains (23,1 % de l'ensemble des élèves étrangers), les Algériens (14,5 %), les autres nationalités d'Afrique (12,9 %), les Turcs (12,9 %) et les Portugais (10,0 %) [2].

La part des élèves étrangers a donc augmenté dans le secteur privé, où elle est de 1,6 % : dans le secteur public, à l'inverse, elle a été en diminution, passant de 7,5 % à la rentrée 1997 à 7,0% à la rentrée 1998 et à 6,6 % pour 1999. Sur l'ensemble des deux secteurs, elle a été de 5,5 % dans l'enseignement préélémentaire et de 6,1 % en élémentaire (du CP au CM2). Cette part était de 70,3% en classe d'initiation, de 12,0 % en classe d'adaptation et de 10,7% dans les classes d'intégration scolaire [3].

La proportion d'élèves étrangers a varié fortement selon les académies : elle était respectivement de 18,7 %, 11,0 % et 9,9% dans les académies de Paris, Créteil et Versailles. Les parts les plus faibles, qui par ailleurs sont restées identiques par rapport à la rentrée 1998, ont été observées dans les académies de Rennes (1,1 %), de Nantes (1,4 %) et de Caen (1,5 %) [4]. Parmi les académies d'outre-mer, seule la Guyane avait une part très élevée d'élèves étrangers (plus de 30 %) en légère augmentation par rapport à la rentrée 1998. Ces élèves provenaient le plus souvent de Chine, d'Haiti, ou du Surinam.

Définitions

■ **Élèves de nationalité étrangère.** L'enregistrement de la nationalité peut souffrir d'imprécision :

- les enfants dont la nationalité est acquise par naturalisation de façon récente peuvent être comptabilisés à tort parmi les enfants étrangers ;
- il peut y avoir également confusion entre la nationalité de l'enfant et celle du chef de famille.

Dans les instructions relatives au recensement des élèves de nationalité étrangère, il est cependant indiqué que c'est la nationalité de l'élève et non celle de ses parents qui doit être prise en compte.

Est français, par filiation, tout enfant dont l'un des parents au moins est français (ce qui revient à dire que les enfants des couples dits "mixtes" sont français). Est français, par la naissance en France, tout enfant né en France lorsque l'un au moins de ses parents y est né. Tous les résultats présentés font référence à la population des élèves recensés comme étrangers par les directeurs d'école : cette population est différente de la population des immigrants (des élèves étrangers peuvent être nés en France par exemple) et de la population d'origine étrangère.

■ **Classes d'initiation.** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves nouveaux arrivants non francophones.

■ **Classes d'adaptation.** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire.** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental et qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap (Circulaire du 18 novembre 1991).

Avertissement : Les données pour les années scolaires 2000-2001 à 2006-2007 étant indisponibles, cette double page reprend les données équivalentes de l'édition 2000.

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquête de la Direction de l'évaluation et de la prospective.

[1] Évolution du nombre d'élèves de nationalité étrangère dans le premier degré (France métropolitaine, Public + Privé)

	1975 1976	1984 1985	1990 1991	1991 1992	1992 1993	1993 1994	1994 1995	1995 à 1997	1997 1998 (1)	1998 1999	1999 2000 (2)
Effectifs	562 994	710 335	643 928	627 734	594 157	574 250	551 849		424 798	395 049	372 268
% du nombre total d'élèves	7,7	10,6	9,6	9,4	9,0	8,8	8,4		6,7	6,2	5,9

(1) Une estimation a été faite pour les départements n'ayant pas répondu à l'enquête. (2) Une estimation a été faite pour 402 écoles publiques et 569 écoles privées.

[2] Répartition des élèves étrangers du premier degré par nationalité ou origine géographique en 1999-2000 (France métropolitaine)

	Public	Privé	Pu + Pr	% du nombre total d'élèves étrangers
Algériens	52 887	1 167	54 054	14,5
Marocains	84 712	1 156	85 868	23,1
Tunisiens	26 793	450	27 243	7,3
Autres nationalités d'Afrique	47 147	929	48 076	12,9
Espagnols	3 260	536	3 796	1,0
Portugais	35 300	1 781	37 081	10,0
Italiens	3 384	450	3 834	1,0
Autres nationalités de l'Union européenne	12 284	2 972	15 256	4,1
Turcs	47 487	613	48 100	12,9
Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens	11 336	469	11 805	3,2
Autres nationalités	34 096	3 059	37 155	10,0
Total	358 686	13 582	372 268	100,0
% du nombre total d'élèves	6,6	1,6	5,9	

[3] Répartition des élèves étrangers du premier degré par structure d'accueil et leur part dans les effectifs totaux en 1999-2000 (France métropolitaine, France métropolitaine + DOM)

	Préélémentaire	CP-CM2	Initiation	Adaptation	CLIS	Total
Public						
Effectifs	128 143	223 374	1 469	946	4 754	358 686
% du nombre total d'élèves	6,1	6,8	72,6	12,8	11,3	6,6
Privé						
Effectifs	4 348	8 974	42	173	45	13 582
% du nombre total d'élèves	1,4	1,6	33,6	9,0	1,7	1,6
Total France métropolitaine						
Effectifs	132 491	232 348	1 511	1 119	4 799	372 268
% du total d'élèves	5,5	6,1	70,3	12,0	10,7	5,9
France métropolitaine + DOM						
Public	132 201	230 592	1 477	951	4 961	370 182
Privé	4 581	9 219	42	173	45	14 060
Total	136 782	239 811	1 519	1 124	5 006	384 242

[4] Répartition des élèves de nationalité étrangère du premier degré par académie (Public + Privé)

Académies	% élèves étrangers/ensemble des effectifs	Académies	% élèves étrangers/ensemble des effectifs
Aix-Marseille	6,3	Nice	8,1
Amiens	3,4	Orléans-Tours	5,6
Besançon	6,3	Paris	18,7
Bordeaux	3,6	Poitiers	1,2
Caen	1,5	Reims	3,8
Clermont-Ferrand	3,7	Rennes	1,1
Corse	14,9	Rouen	3,8
Créteil	11,0	Strasbourg	9,4
Dijon	4,5	Toulouse	3,7
Grenoble	5,9	Versailles	9,9
Lille	2,9	Moyenne métropole	5,9
Limoges	4,0	Guadeloupe	3,6
Lyon	8,7	Guyane	30,2
Montpellier	6,3	Martinique	0,4
Nancy-Metz	5,1	La Réunion	0,1
Nantes	1,4		